



« Liaison » de l'artiste Cédric Koukjian

Rapport administratif et financier 2019 - 2020

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	3
II. GÉNÉRALITÉS	
1. Conseil administratif.....	4
2. Conseil municipal	5
3. Administration	6-7
4. Secrétariat général – statistiques	8
III. CONSEIL MUNICIPAL.....	9-11
IV. COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
1. Communication, information & manifestations.....	12
2. Constructions	13
3. Culture.....	13
4. Ecoles	14
5. Entretien des bâtiments	14
6. Environnement, agriculture & énergie	15
7. Finances	15
8. Routes et espaces publics	16
9. Sécurité.....	16-17
10. Sociale	17
11. Sports.....	17
12. Urbanisme & développement	18
V. ÉTAT CIVIL	
1. Composition de l'office de l'état civil	19
2. Événements survenus en 2019	19
3. Célébrations de mariage dans l'arrondissement	19
4. Naturalisations	20
5. Statistiques 2018	21
VI. ORPC Lac	
1. PCi en bref	22
2. Actions	23-25
VII. STATISTIQUES AU 31 DÉCEMBRE 2018	
1. Population totale	26
2. Nationalités	26
3. Population selon les groupes d'âges.....	26
4. Population par secteur	26
VIII. COMMISSION DES FINANCES	
1. Rapport de vérification de l'exercice 2019	27-30
du Président de la commission des finances	
IX. COMPTES 2019	
Tableaux	31-42

I. INTRODUCTION

Conformément à l'article 48, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, le Conseil administratif est chargé de présenter au Conseil municipal un rapport administratif et financier annuel.

Voici donc ce compte-rendu qui porte sur la cinquième et dernière année de la législature qui a débuté le 1^{er} juin 2019 pour se terminer le 31 mai 2020.

Celui-ci comprend trois parties :

- la structure des Autorités communales et l'administration de la commune,
- un chapitre donnant un reflet des huit séances tenues par le Conseil municipal,
- un chapitre consacré aux activités des commissions du Conseil municipal.

Ces trois chapitres sont complétés par des annexes portant sur les points suivants :

- données relatives à l'état civil,
- rapport annuel ORPC Lac 2019,
- statistiques,
- compte-rendu de la commission des finances,
- comptes 2019.

II. GÉNÉRALITÉS

1. CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif, entré en fonction le 1^{er} juin 2015, est composé de Mmes Catherine Pahnke et Cristiana Juge et M. Bernard Girardet.

Pour cette cinquième année de législature, M. Bernard Girardet a été désigné en tant que Maire et Président du Conseil administratif et Mme Catherine Pahnke en tant que Vice-Présidente.

La répartition des dicastères se décompose comme suit :

➤ **M. Bernard Girardet**

Constructions – Entretien des bâtiments – Routes & espaces publics – Sports – Personnel des routes, des parcs et jardins, et de l'entretien des bâtiments – Représentant au Comité du Centre sportif de Cologny.

➤ **Mme Catherine Pahnke**

Sécurité – Finances – Communication, information et manifestations – Ecoles – Informatique – Déléguée à la défense militaire et économique – Personnel de la sécurité – Recours taxe professionnelle.

➤ **Mme Cristiana Juge**

Affaires sociales – Culture – Environnement, agriculture & énergie – Urbanisme & développement – Personnel administratif – Etat-civil – Déléguée à la petite enfance – Représentante au Comité du Manoir – Représentante à l'Association du Foyer St-Paul – Représentante à la Fondation Martin Bodmer – Représentante à l'Association du Théâtre « Le Crève-Cœur ».



Bernard Girardet, Catherine Pahnke et Cristiana Juge (de gauche à droite)

2. CONSEIL MUNICIPAL

Le Bureau du Conseil municipal est composé pour cette cinquième année de législature par :

Président	:	M. Jules Munier
Vice-Présidente	:	Mme Catherine Chappuis Marotta
Première Secrétaire	:	Mme Amanda Guerreiro
Deuxième Secrétaire	:	M. Luc Munier

Le Conseil municipal se compose des membres suivants :

Mesdames

Marie-France	Asensio	au Conseil depuis 2007
Catherine	Chappuis Marotta	au Conseil depuis 2015
Amanda	Guerreiro	au Conseil depuis le 21 septembre 2017
Sarah	Meylan Favre	au Conseil depuis 2011
Marie	Sales Rozmuski	au Conseil depuis le 21 juin 2018
Carine	Salibian Kolly	au Conseil depuis le 2 mai 2019
Brigitte	Satorre-Weber	au Conseil depuis 2015
Jasmine	von Spee-Bodmer	au Conseil depuis le 29 octobre 2009

Messieurs

Nicolas	Chanton	au Conseil depuis 2015
Grégoire	Gency	au Conseil depuis 2011
Alain	Gervaix	au Conseil depuis 2011
Olivier	Girardet	au Conseil depuis 2007
Xavier	Henriod	au Conseil depuis 2015
Pascal	Hornung	au Conseil depuis 2015
Georges	Kaleas	au Conseil depuis 2015
Richard	Lefebvre	au Conseil depuis 1995 (interruption de 2003 à 2011)
Kurt	Mäder	au Conseil depuis 2003
Didier	de Montmollin	au Conseil depuis 2003
Jules	Munier	au Conseil depuis 2009
Luc	Munier	au Conseil depuis 2015
Philip	Ravessoud	au Conseil depuis 2015

3. ADMINISTRATION

Secrétariat général



M. Jérôme Vella

Secrétaire général

Service administratif

Mme Elena Legoratto Habib

Cheffe du service administratif

Secrétariat du Conseil administratif

Mme Sarah Binder

Secrétaire du Conseil administratif

Mme Natacha Galan

Secrétaire du Conseil administratif

Réception

Mme Inge Duchoud

Réceptionniste (90%)

M. Manuel Gonzalez

Huissier-réceptionniste

Service de la bureautique

M. Christophe Grodecki

Chef du service de la bureautique, responsable des archives, correspondant informatique

Mme Joane Rossi

Archiviste (40%)

Service technique

M. Franco Preti

Chef du service technique

M. Vincent Girard

Technicien

Mme Malorie Liehti

Secrétaire-technique

Entretien des bâtiments

M. Eric Hummel

Chef de l'équipe des concierges

M. Miguel Asensio

Concierge

M. Michel Melchionna

Concierge

M. Oscar Mendez Fernandez

Concierge

M. Beat Roos

Concierge

Service comptable et financier

M. Daniel Wydler	Chef du service comptable et financier
M. Florian Metraux	Comptable (80%)
M. Dimitri Markopoulos	Comptable et administratif (80%)

Service de la police municipale

M. José Loureiro	Chef du service de la police municipale
M. Thierry Nicolet	Sergent de la police municipale, remplaçant chef de service
M. Alexandre Besson	Caporal de la police municipale
M. Christophe Jallard	Caporal de la police municipale
M. Philippe Muller	Appointé de la police municipale
M. Steve Cardoso	Agent de la police municipale
M. Shpend Rexha	Agent de la police municipale
Mme Myriam Rivollet	Secrétaire-réceptionniste (50%), jusqu'au 30 novembre 2019
Mme Florence Courvoisier	Secrétaire-réceptionniste (50%), dès le 1 ^{er} janvier 2020
Mme Maria Chimmi	Patrouilleuse scolaire (25 %), jusqu'au 30 juin 2019
Mme Elena Guichard	Patrouilleuse scolaire (25 %), dès le 26 août 2019

Service de voirie

M. Georges Jaudouin	Chef du service de voirie
<u>Routes et chemins</u>	
M. Stéphane Guillermin	Sous-chef du service de voirie, cantonnier
M. Mirco Dazzi	Cantonnier
M. Stéphane Ksdikian	Cantonnier
M. Alain Opitek	Cantonnier
M. Edouard Remy	Cantonnier
<u>Parcs et promenades</u>	
M. Philippe Juillerat	Chef de l'équipe des jardiniers
M. Julien Budry	Jardinier
M. Christophe Girschweiler	Jardinier
M. Loïc Miville	Jardinier
M. Manuel Royuela	Jardinier
M. Afrim Qabrati	Aide-jardinier
<u>Maintenance électricité</u>	
M. Michel Naville	Electricien

Jardin d'enfants « La Marelle »

Mme Joëlle Marchand	Responsable (50%)
---------------------	-------------------

4. SECRETARIAT GENERAL – STATISTIQUES 2019 / 2020

ACTIVITES COURANTES	2018	2019	Ecart
Ressources humaines			
Candidatures spontanées refusées (courriels)	73	68	-5
Candidatures spontanées refusées (poste)	56	45	-11
	129	113	-16
Emplois jeunes d'été - administration RH et salaires	49	52	3
Emplois jeunes Promotions - administration RH et salaires	18	19	1
Emplois jeunes Fête nationale - administration RH et salaires	4	6	2
Demandes d'absences contrôlées et validées (informatique)	681	697	16
Demandes d'absences contrôlées et refusées (informatique)	8	9	1
Demandes d'absences contrôlées et validées (papier)	700	533	-167
	1'389	1'239	-150
Déclarations maladie et accident	19	11	-8
Salaires payés (employés, emplois jeunes d'été, rentes CA, pompiers)	693	712	19
Certificats de salaires émis (employés, emplois jeunes d'été, rentes CA, pompiers)	125	131	6
Administration générale			
Courriels reçus sur info@cologny.ch	3'926	-	-
Finances			
Factures fournisseurs contrôlées et validées	4'423	4'393	-30
Bons de commandes contrôlés et signés	567	524	-43

III. CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a traité des principaux points suivants :

Séance du Conseil municipal du 20 juin 2019

- ◆ Nomination de Mme Karin Rivollet en tant que membre du comité du Centre culturel du Manoir.
- ◆ Acceptation de la proposition du Conseil administratif d'installer provisoirement au CSC un padel sur le court N° 1 pour une durée estimée à trois mois.
- ◆ Acceptation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 702'500.- destiné à financer les travaux d'aménagement d'une crèche au chemin de la Tulette 6.

Séance du Conseil municipal du 26 septembre 2019

- ◆ Acceptation de la proposition relative à la réfection du court de tennis n°1 pour un montant de CHF 52'525,30, étant précisé qu'il s'agira d'un crédit supplémentaire en 2019.
- ◆ Acceptation de la proposition du projet de production artistique dans le cadre de la Biennale Sculpture Garden en juin 2020, ainsi que le fait de soutenir ce projet à hauteur de CHF 20'000.- au maximum.
- ◆ Acceptation de la délibération relative à l'octroi d'une subvention d'investissement unique de CHF 120'000.- à la Société Internationale de Sauvetage du Léman, section de la Belotte-Bellerive, pour l'acquisition d'une unité d'intervention (bateau de sauvetage) « Lémano 248 ».
- ◆ Acceptation de la délibération portant sur l'octroi d'une subvention d'investissement unique de CHF 100'000.- au Yacht Club de Genève pour la construction d'un local fermé à la Tour-Carrée.
- ◆ Acceptation de la délibération portant sur l'octroi d'un crédit de réalisation de CHF 226'000.- destiné à financer les travaux de rénovation et d'agrandissement de la place de jeux du Centre Sportif de Cologny, sise chemin de la Gradelle 33.

Séance du Conseil municipal du 31 octobre 2019

- ◆ Nomination des Présidents et vice-Présidents des locaux de vote.

- ◆ Acceptation de la constitution de la commission ad hoc pour la révision du règlement du Conseil municipal composée de M. de Montmollin, en tant que Président, M. Hornung, en tant que Vice-Président et Mmes Guerreiro et Salibian Kolly et MM. J. Munier, L. Munier et P. Ravessoud, en tant que membres.
- ◆ Acceptation de la délibération portant l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 1'900'000.- destiné à financer les travaux de transformation intérieure du restaurant La Closerie, sis place du Manoir 14.

Séance du Conseil municipal du 14 novembre 2019

- ◆ Acceptation de la proposition de développer un projet d'étude sur le quai de Cologny qui comprend la suppression des places de parking, côté coteau, avec le maintien des quatre voies de circulation.
- ◆ Acceptation de la proposition d'ouvrir la parcelle des Fours, selon le cheminement le plus large possible.
- ◆ Acceptation de la proposition d'installer des évitements au chemin de la Tulette.
- ◆ Acceptation de la délibération portant sur le dégrèvement de la taxe professionnelle pour 2020.
- ◆ Acceptation de la délibération portant sur l'approbation du traitement et des indemnités allouées en 2020 aux Conseillers administratifs.
- ◆ Acceptation de la délibération portant sur la contribution annuelle au Fonds Intercommunal pour le Développement Urbain (FIDU).
- ◆ Acceptation de la délibération portant sur l'approbation du budget de fonctionnement pour 2020.
- ◆ Adoption des modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 24 août 1994 (PA 103.01).

Séance du Conseil municipal du 9 décembre 2019

- Aucune décision particulière n'a été prise.

Séance du Conseil municipal du 23 janvier 2020

- ◆ Préavis défavorable sur le projet de loi modifiant la loi sur l'administration des communes (LAC) (Membres suppléants dans les Conseils municipaux) – PL 12584.

Séance du Conseil municipal du 27 février 2020

- ◆ Acceptation d'attribuer un Mérite Sportif « exceptionnel » à l'équipe de squash Cologny III pour leur première place dans leur catégorie au championnat romand.
- ◆ Acceptation d'attribuer un Mérite Sportif à M. Stéphane Guillermin (discipline paddle).
- ◆ Acceptation de la résolution demandant au Conseil administratif d'interjeter un recours contre les 21 corps morts au quai de Cologny faisant l'objet de 5 demandes d'autorisation dans la FAO.
- ◆ Acceptation de la délibération portant l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 14'683,45 destiné à financer l'acquisition de l'œuvre Wilsis par Jaume Plensa.

Séance du Conseil municipal du 26 mai 2020

- ◆ Renonciation à exercer le droit de préemption de la commune sur les parcelles N° 2411, 2412, 2413 et 2414, sises chemin des Prés-de-la-Gradelle 11.
- ◆ Acceptation de la résolution relative à la nomination du lieutenant Raphaël Yarisal au grade de commandant des sapeurs-pompiers a.i. à partir du 1er juillet 2020.
- ◆ Acceptation de la résolution relative à l'adoption du Plan directeur communal de Cologny.
- ◆ Acceptation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit complémentaire de CHF 42'000.- destiné à la révision du plan directeur communal.
- ◆ Acceptation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit complémentaire de CHF 882'000.- destiné à financer les travaux de transformation du bâtiment du Gerdil sis route de La-Capite 24.



Salle du Conseil municipal
(2^{ème} étage – Mairie)

IV. COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a désigné, en début de législature, douze commissions permanentes dont la tâche consiste, aux termes de l'article 58 du règlement du Conseil municipal, à lui faire « rapport sur l'objet de leurs délibérations ».

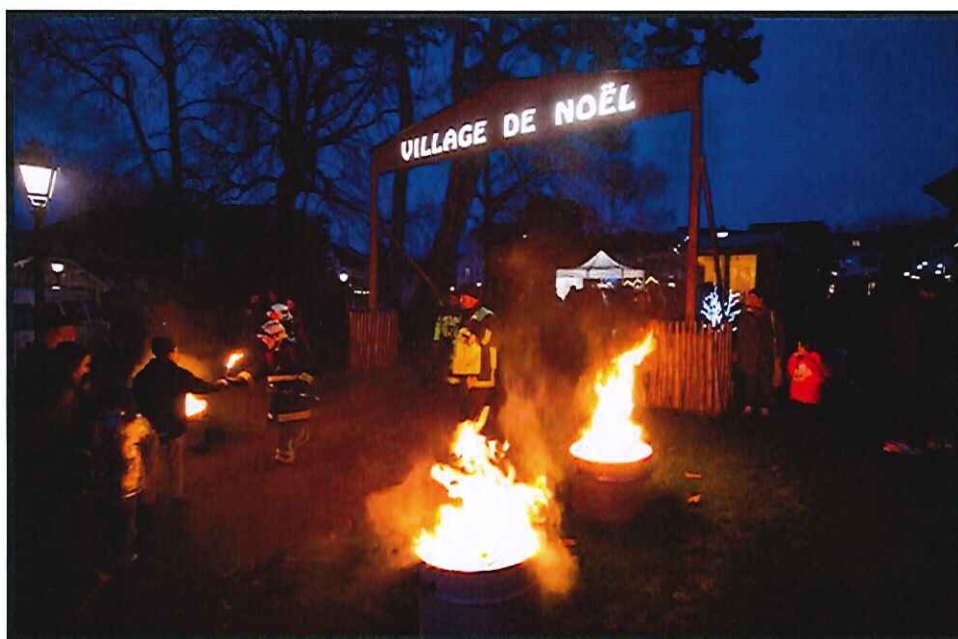
Voici les travaux des commissions lors de cette cinquième année de la législature.

1. COMMUNICATION, INFORMATION & MANIFESTATIONS

Président : M. Georges Kaleas
 Vice-Présidente : Mme Catherine Chappuis Marotta
 Commissaires : Mme Brigitte Satorre-Weber, Mme Amanda Guerreiro, M. Olivier Girardet, M. Luc Munier, M. Philip Ravessoud

Réunis à trois reprises, les 25 juin 2019, 9 septembre 2019, 22 janvier 2020, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2020 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 416'300.-,
- l'organisation du Marché de Noël 2019 qui se tiendra à la place du Manoir,
- la mise en place d'une plateforme d'informations instantanées et newsletter.



2. CONSTRUCTIONS

Présidente : *Mme Sarah Meylan Favre*
Vice-Président : *M. Didier de Montmollin*
Commissaires : *Mme Marie-France Asensio, Mme Jasmine von Spee-Bodmer, M. Alain Gervaix, M. Olivier Girardet, M. Pascal Hornung*

Réunis à deux reprises, **les 5 juin 2019 et 23 septembre 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- la présentation du projet d'aménagement du bâtiment du Gerdil par le bureau d'architecte March SA,
- l'examen des travaux supplémentaires à entreprendre dans le bâtiment du 4, Manoir, imposés par les normes de sécurité incendie pour un montant de CHF 350'000.-, qui est préavisé favorablement,
- l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 100'000.-.

3. CULTURE

Présidente : *Mme Jasmine von Spee-Bodmer*
Vice-président : *M. Pascal Hornung*
Commissaires : *Mme Catherine Chappuis Marotta, Mme Amanda Guerreiro, Mme Marie Sales Rozmuski, Mme Carine Salibian Kolly, M. Richard Lefebvre*

Réunis à quatre reprises, **les 13 mai 2019, 12 septembre 2019, 6 novembre 2019 et 20 janvier 2020**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2020 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 765'700.-,
- le projet d'application pour le chemin culturel,
- le projet de la Biennale Sculpture Garden 2020,
- l'examen des propositions d'exposition temporaire d'œuvres sur le giratoire de la route de Vandoeuvres.

4. ECOLES

Président : M. Nicolas Chanton
Vice-président : M. Xavier Henriod
Commissaires : Mme Catherine Chappuis Marotta, Mme Sarah Meylan Favre, Mme Carine Salibian Kolly, Mme Brigitte Satorre-Weber, M. Jules Munier

Réunis à deux reprises, **les 24 septembre 2019 et 3 mars 2020**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2020 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 609'844.-,
- le financement des courses scolaires et des déplacements scolaires, ainsi que des activités scolaires diverses,
- la mise en place du projet Animasciences,
- la mise en place du projet « chantier ouvert »,
- l'audition de Mmes Coutier et Bertoldi sur les projets réalisés à l'école du Manoir,
- l'audition de M. Schneuwly, répondant à l'école Pré-Picot.

5. ENTRETIEN DES BATIMENTS

Président : M. Kurt Mäder
Vice-président : M. Georges Kaleas
Commissaires : Mme Amanda Guerreiro, Mme Marie-France Asensio, M. Grégoire Gency, M. Alain Gervaix, M. Philip Ravessoud

Réunis à deux reprises, **les 11 septembre 2019 et 30 octobre 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2020 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 1'051'000.- ,
- le projet de travaux de rénovation du restaurant de « La Closerie ».

6. ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET ENERGIE

Président : M. Philip Ravessoud
Vice-président : M. Grégoire Gency
Commissaires : Mme Sarah Meylan Favre, Mme Amanda Guerreiro, M. Kurt Mäder,
M. Didier de Montmollin

Réunis à deux reprises **les 6 juin 2019 et 10 septembre 2019** les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2020 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 948'816.-,
- l'audition de M. Jaudouin concernant le label communal BIO et la biodiversité sur la commune,
- l'activité didactique en lien avec les ruches,
- les subventions pour association / actions développement durable 2020,
- la présentation de la stratégie biodiversité Genève (SBG2030), en présence de M. von Arx.

7. FINANCES

Président : M. Jules Munier
Vice-président : M. Nicolas Chanton
Commissaires : Mme Marie Sales Rozmuski, M. Didier de Montmollin, M. Olivier Girardet, M. Richard Lefebvre, M. Luc Munier,

Réunis à trois reprises, **les 28 août 2019, 14 octobre 2019 et 18 mars 2020**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du plan financier quadriennal 2019-2022,
- le dégrèvement de la taxe professionnelle 2020,
- le taux du centime additionnel 2020 fixé à 29 centimes, préavisé favorablement,
- les conditions contractuelles des restaurants communaux,
- l'inventaire et l'analyse des contrats d'entretien,
- l'efficacité de l'administration communale et la politique de rémunération,
- l'examen du budget 2020, préavisé favorablement.

8. ROUTES ET ESPACES PUBLICS

Président : M. Grégoire Gency
Vice-Présidente : Mme Sarah Meylan Favre
Commissaires : M. Xavier Henriod, M. Georges Kaleas, M. Richard Lefebvre, M. Luc Munier, M. Philip Ravessoud

Réunis à trois reprises, **les 17 septembre 2019, 16 octobre 2019 et 5 février 2020**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2020 qui a été préavisé favorablement pour :
 - ◆ un montant de CHF 367'000.- pour les parcs et promenades
 - ◆ un montant de CHF 919'95.- pour les routes
 - ◆ un montant de CHF 235'000.- pour la protection de eaux
 - ◆ un montant de CHF 41'000.- pour les cimetières
 - ◆ un montant de CHF 15'000.- pour le trafic régional
- le projet d'installation de ralentisseurs au chemin de la Tulette,
- le traitement des bruits routiers à la rampe de Cologny,
- le projet d'aménagement routier au quai de Cologny,
- le projet de cheminement au travers de la parcelle des Fours 16.

9. SÉCURITÉ

Président : M. Olivier Girardet
Vice-Président : M. Philip Ravessoud
Commissaires : M. Grégoire Gency, M. Xavier Henriod, M. Pascal Hornung, M. Richard Lefebvre, M. Kurt Mäder, M. Jules Munier

Réunis à deux reprises **les 13 juin 2019 et 3 septembre 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- la présentation du bilan 2018 par M. J. Loureiro, chef du service de la police municipale,
- la présentation du rapport d'activités 2018, par M. D. Unitt, commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires,
- le concept opérationnel sapeurs-pompiers 2030, présenté par M. Christophe Senglet,
- la présentation du projet d'acquisition de la nouvelle unité de sauvetage « Lemano48 »,

➤ l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour :

- ◆ un montant de CHF 479'100.- pour la sécurité municipale
- ◆ un montant de CHF 539'670.- pour le service du feu
- ◆ un montant de CHF 46'449.- pour la protection civile

10. SOCIALE

Président : M. Alain Gervais
Vice-Présidente : Mme Jasmine von Spee-Bodmer
Commissaires : Mme Marie-France Asensio, Mme Catherine Chappuis Marotta, Mme Brigitte Satorre-Weber, M. Xavier Henriod, M. Pascal Hornung

Réunis à trois reprises, les 30 septembre 2019, 29 octobre 2019 et 3 décembre 2019, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 2'726'500.-,
- l'attribution de subventions à des associations genevoises pour leurs actions à Genève ou à l'étranger.

Elle a également organisé les traditionnels repas de soutien en faveur de l'association Carrefour-Rue, pour les habitants hameau NOE à Plan-les-Ouates, le 3 septembre 2019, et de l'Association Café-Cornavin le 10 octobre 2019, au parc Galiffe, auxquels les commissaires ont participé activement.



Hameau Noé à Plan-les-Ouates

11. SPORTS

Présidente : Mme Marie-France Asensio
Vice-Président : M. Luc Munier
Commissaires : Mme Jasmine von Spee-Bodmer, M. Nicolas Chanton, M. Alain Gervais,
M. Xavier Henriod, M. Jules Munier

Réunis à trois reprises, **les 6 juin 2019, 29 août 201 et 31 janvier 2020**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 467'145.-,
- la présentation du projet de construction du Yacht club de Genève,
- la proposition d'attribuer un Mérite Sportif « exceptionnel » à l'équipe de squash Cologny III pour leur première place dans leur catégorie au championnat romand,
- la proposition d'attribuer un Mérite sportif à M. Stéphane Guillermin (discipline paddle).

12. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Président : M. Didier de Montmollin
Vice-Président : M. Nicolas Chanton
Commissaires : Mme Brigitte Satorre-Weber, Mme C. Salibian Kolly, M. Nicolas Chanton, M. Georges Kaleas, M. Kurt Mäder

Réunis à une reprise, le **2 septembre 2019**, les travaux des membres de la commission ont porté sur l'examen du projet de budget 2019 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 50'000.-.

V. ETAT CIVIL



ETAT CIVIL



Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac



Etat civil «Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac»

Chemin des Rayes 3

1222 Vézenaz

☎ 022.722.11.80

1. Composition de l'office de l'état civil

Pour les communes d'**Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres**, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vézenaz.

2. Evènements survenus en 2019

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2019 :

- 107 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :
 - ◆ 49 demandes de fiancés de nationalité suisse
 - ◆ 44 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère
 - ◆ 14 demandes de fiancés de nationalité étrangère
- 2189 actes ont été délivrés
- 437 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar)

3. Célébrations de mariage dans l'arrondissement

- 116 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil
- 51 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil
- 40 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

4. Naturalisations

Depuis le 1er septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

290 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de l'arrondissement :

Communes	Naturalisation	Naturalisation facilitée
Anières	10	0
Choulex	4	3
Collonge-Bellerive	100	6
Cologny	62	6
Corsier	22	1
Gy	3	2
Hermance	13	2
Meinier	19	2
Vandoeuvres	32	3
Total	265	25

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

24 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de l'arrondissement :

Communes	Acquisition d'un droit de cité
Anières	1
Choulex	0
Collonge-Bellerive	6
Cologny	11
Corsier	3
Gy	0
Hermance	0
Meinier	0
Vandoeuvres	3
Total	24

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Cologny.

5. Statistiques – année 2018

Statistique - Année 2019 / 2018

	Naissances		Reconnaissances		Mariages (célébrations)		Partenariats		Déclarations de nom *		Décès		Mandats pour cause d'incapacité ***	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Anières	1	0	4	6	1	5	0	0	0	1	6	3	2	3
Choulex	1	0	4	2	2	6	0	1	1	2	2	0	0	0
Collonge-Bellerive	0	0	9	6	27	37	0	0	10	8	383	488	4	7
Cologny	0	0	13	12	65	64	1	1	2	4	39	28	3	8
Corsier	0	0	2	7	4	6	0	0	0	2	5	1	3	0
Gy	0	0	1	5	1	2	0	0	0	0	0	1	0	0
Hermance	0	0	2	4	15	21	1	0	0	0	11	9	0	0
Meinier	0	0	9	2	8	12	0	0	2	6	5	2	5	0
Vandoeuvres	0	0	0	1	56	54	1	0	1	1	10	10	5	1
Autres**			11	7					8	1			2	1
Total	2	0	55	52	179	207	3	2	24	25	461	542	24	20

*Déclaration de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 1er janvier 2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

**Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

***Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

VI. ORPC Lac



Rapport Annuel ORPC Lac 2019

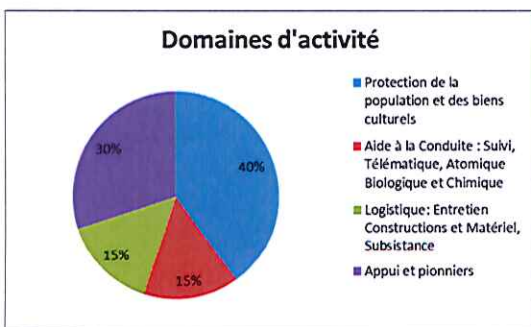
La **Protection Civile (PCi)** fait partie du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. Elle est réglementée, par les lois fédérales et cantonales, qui assurent le cadre de l'organisation, mais ce sont les cantons et les communes qui en sont principalement responsables. **Le 20 décembre 2019 la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) a été adoptée** à l'unanimité, lors du vote final, par le Conseil national et par le Conseil des États. Avec la révision de la LPPCi, le Conseil fédéral entend moderniser le système de protection de la population et l'orienter sur les dangers et les risques actuels. Son entrée en vigueur se fera le **01 janvier 2021**.

Selon l'analyse des risques, le top 5 est composé du blackout électrique, la pandémie, le terrorisme, la pénurie d'électricité ainsi que la canicule.

Face aux catastrophes ou dans les situations d'urgence, la **PCi**, en tant que partenaire durable, permet de prolonger l'effort et soutenir les autres partenaires de la sécurité. Ceci se reflète dans sa structure, son instruction et son équipement.



L'Organisme intercommunal de protection civile Lac (ORPC Lac) a une structure de compagnie, dirigé par un commandant et son état-major, composé de 12 membres - y compris l'office pour l'administratif -, responsables de l'un des domaines d'activité cités sur le graphique ci-dessous :



Quelques faits marquants en 2019

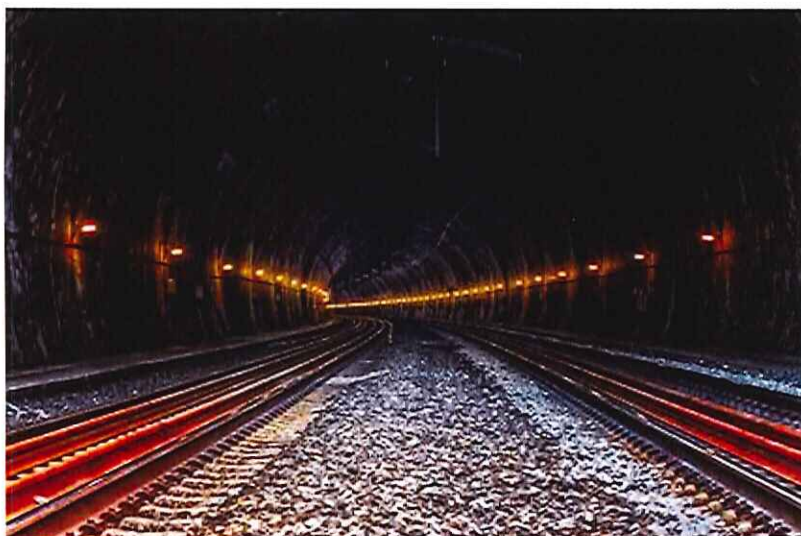
- **Test du dispositif d'alarme** à la population, au moyen du système Polyalert, a parfaitement fonctionné pour les cinq communes de notre région, comme pour l'ensemble du Canton. En cas d'alerte réelle, l'application www.alertswiss.ch, permet de recevoir les principales informations concernant les événements qui surviennent dans toute la Suisse.
- **Occupation d'Abri public**, montage des lits et tables dans une partie du parking public à Collonge et exercice de simulation de mise à l'abri de la population.
- **Mise à jour des inventaires de biens culturels** et du concept opérationnel de **distribution des pastilles d'iode** en cas de menace nucléaire.
- **Intervention des pionniers** dans un scénario de catastrophe naturelle et sauvetage.
- **Réalisation des travaux d'aménagement** de la forêt et du chemin pédestre au Vallon d'Hermance.
- Collaboration, avec d'autres partenaires de la sécurité, lors **d'interventions au profit de la collectivité** (Tour de Romandie, Marathon pour l'UNICEF, Ecotrail, Triathlon, Course de l'Escalade) pour des missions de sécurité et trafic, fermeture des routes, déviations des automobiles, premiers soins et surveillance.

Grands exercices d'engagement

En cas de catastrophe réelle ou de situation d'urgence se déroulant sur le territoire genevois et/ou régional, les Autorités décrètent la mise sur pied de l'Organisation en cas de catastrophe et de situation exceptionnelle, **ORCA-GE**.

En 2019, nous avons vu cette organisation s'exercer ainsi que les formations de **l'état-major cantonal de conduite et spécialistes**, sous l'autorité du Conseil d'Etat et d'autres autorités cantonales, fédérales et françaises.

Il était question de tester la **planification générale du dispositif et l'accompagnement au quotidien des différentes cellules** intégrées dans l'organisation (Police, Centrale d'Alarme, Accueil et identification, Protection Civile, Sapeurs Pompiers, Sanitaire, Logistique, Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique) avec l'aide des Commandants des trois entités « Feux bleus », en charge de la supervision stratégique du dispositif.



CONFINE TRE

Cet exercice d'une journée (13 septembre 2019), a traité de la thématique d'un **accident de train** dans le dispositif CEVA et la zone frontière, avec 900 intervenants, dont la PCi, et 1200 figurants.

Exercice LUX 19

Entraînement avec l'armée, la police et les autorités civiles, du 30 septembre au 8 octobre 2019, dans le cadre d'un engagement

subsidaire de sûreté réunissant pour la première fois, un dispositif de grande envergure pris à courte échéance, afin d'assurer la protection de la population et celle de l'aéroport international de Genève, dans un contexte de **terrorisme**.

ERNS 19

Après avoir été confrontés en 2014 à **une pénurie d'électricité et une pandémie de grippe**, les partenaires du Réseau national de sécurité se sont exercés du 11 au 13 novembre 2019. Le **Conseil fédéral** a décidé que le scénario devait traiter la conduite stratégique sous une **menace terroriste durable**, à travers des **attaques à l'encontre d'infrastructures critiques, du chantage et des menaces d'attentats**.

Le Conseil Fédéral a souhaité également **renforcer la collaboration entre la Confédération et Genève** dans le domaine de la préparation et conduite d'exercices, d'intensifier l'interopérabilité régionale, nationale et internationale ainsi que tester la communication de crise sur des scénarios complexe.

NRBC 19

Durant cinq jours (8 au 12 novembre 2019) les forces de sécurité et de secours de Genève, l'armée (spécialistes NRBC de Spitz), ainsi que des partenaires français ont été mobilisés dans le cadre d'un exercice afin de tester le dispositif en cas de **catastrophes de type NRBC, soit nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques**. Cela concerne aussi **les actes de terrorisme**. Un premier exercice simulant un feu et un accident chimique sur le **site de Firmenich** à Meyrin, suivi d'un autre dans le **Stade de Genève**, ayant pour scénario une bombe radiologique et une contamination radioactive.

Forum des Réfugiés

Chefs d'Etat et ministres se sont retrouvés du 16 au 18 décembre 2019 à Genève à l'invitation du Haut-commissariat pour les réfugiés, à l'occasion du **premier forum mondial** consacré à la question. Grande mobilisation de la Police. L'Armée a renforcé la police aérienne et la **PCi** est restée en arrière-plan pour intervenir avec des **missions de transport**.

Quelque difficultés et actions diverses

- Vague de chaleur suivie d'orages violents
- Finalisé le remplacement des raccordements analogiques et ISDN selon le concept fédéral par la **technologie IP** dans les constructions protégées (postes d'attente) de Collonge-Bellerive, Cologny et Corsier, validés par les autorités cantonales.
- Utilisation des locaux et abris **PCi** à des fins civiles, comme dortoirs, pour **divers types d'événements associatifs** (IBG, Marathon volontaires, Ecole d'Ambulanciers, université de St-Gall, Société nautique, Léman Aviron, Samaritains).
- Renouvellement des autorités responsables au niveau fédéral et cantonal. La mue de la sécurité cantonale poursuit son cours.

Pour toute question ou besoin d'information concernant la Protection civile, prière de contacter le Commandant **Erwin Leitner** à l'Office intercommunal de l'ORPC Lac, chemin des Rayes 3, case postale 231, 1222 Vérenaz.

☎ 022.840.44.98 / e-mail : orpclac@collonge-bellerive.ch

VII. STATISTIQUES AU 31 DECEMBRE 2019

1. Population totale 5'582

Femmes	2'931
Hommes	2'651

2. Nationalités

Genevois	2'521
Confédérés	1'093
Etrangers	1'968

3. Population selon groupes d'âge

0-19 ans	1'234
20-64 ans	3'130
65 ans ou plus	1'218

4. Population par secteur

Saint-Paul	1'154
Stade de Frontenex	45
Rampe de Coligny	87
Cologny – village	1'491
Ruth – Nant-d'Argent	1'135
Prés-de-la-Gradelle	1'670

VIII. COMMISSION DES FINANCES



Commission des finances, exercice 2019, rapport du Président de la commission

Généralités :

Les comptes 2019 ont été contrôlés par la fiduciaire Echo SA au mois de mars 2020. Ils n'ont pas été préavisés par les membres de la commission des finances ni approuvés par les membres du Conseil municipal. Le Conseil d'Etat a imposé aux autorités communales, par Arrêté du 24 avril 2020, en dérogation à l'article 30, let. d et f de la loi sur l'administration des communes (LAC), que les comptes 2019 des communes genevoises ainsi que les crédits budgétaires supplémentaires 2019 ne fassent pas l'objet d'une approbation par délibération des Conseils municipaux. Même si les comptes n'ont pas été préavisés, ils ont été analysés avec la même rigueur que les exercices précédents.

Sur la base du rapport de la fiduciaire, il ressort que les comptes annuels de la commune de Cologny pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions de la LAC, à son règlement d'application (RAC) et aux directives émises par le service des affaires communales (SAFCO) en charge de la surveillance des communes.

Avant de discuter le détail des postes essentiels comptables, d'importantes remarques générales doivent être formulées concernant l'exercice 2019.

La composition de la commission des finances n'a pas été modifiée en 2019. Les commissaires ont notamment travaillé sur la mise en place d'un audit destiné à améliorer l'efficacité de l'administration communale. Les résultats de cet audit seront analysés durant le deuxième semestre 2020.

L'année 2019 est caractérisée par des revenus fiscaux records. L'impôt sur le revenu et la fortune est de CHF 60'184'186.- alors que le montant budgété était de CHF 26'843'000.-. L'écart s'explique principalement par l'arrivée d'un nouveau contribuable.

Les charges d'exploitation bondissent de CHF 35'298'578.- au budget à CHF 62'737'688.75.-. Alors que le train de vie du ménage communal est parfaitement contrôlé, cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des charges de transfert imposées par l'Etat. Les charges de transfert passent de CHF 19'742'937.- au budget à CHF 45'747'904.55.- en raison principalement de l'anticipation de l'augmentation de la péréquation financière de près de CHF 25 millions.

Comme l'année dernière, l'augmentation des revenus fiscaux va principalement financer l'augmentation de la péréquation, mais le résultat de fonctionnement reste largement positif et se monte à CHF 8'557'208.- en intégrant le résultat des fonds spéciaux.

Les dernières prévisions financières montrent que notre capacité de financement devrait rester élevée à moyen terme et ce malgré l'environnement économique très incertain. Après la baisse du taux d'imposition communal votée le 16 novembre 2017, une nouvelle baisse rationnelle du taux d'imposition communal est ainsi envisageable et devrait être objectivée par les données du PFQ 2021-2024. Les premières projections seront présentées à la commission des finances le 25 août 2020 puis préavisées durant la commission prévue le 12 octobre.

Je propose à présent de discuter les principales variations et postes au bilan et au compte de fonctionnement pour l'exercice 2019.

Bilan :

Au niveau de la structure de l'actif, la valorisation du patrimoine financier (PF) a fortement progressé en raison de l'augmentation des disponibilités et placements à court terme. La valorisation du patrimoine administratif (PA) a légèrement augmenté.

Les actifs du PF ont progressé de CHF 263'215'923.- à CHF 284'540'490.- entraînés par la progression des disponibilités de CHF 35'498'000.- à CHF 50'234'917.-. L'augmentation des disponibilités s'explique principalement par l'augmentation des revenus fiscaux mais s'accompagne d'une forte augmentation des provisions à court terme en raison de l'augmentation attendue de la péréquation financière.

Le total des créances atteint CHF 24'643'862.-. Il est composé principalement du reliquat sur le centime additionnel dont le solde est de CHF 23'884'015.-.

Les actifs du PA passent de CHF 5'803'133.- à CHF 7'865'433.-. L'augmentation des investissements a été compensée par l'augmentation des amortissements complémentaires. La différence sur un exercice s'explique surtout par l'augmentation de la subvention d'investissement imposée pour le fonds intercommunal d'investissement urbain (FIDU) de CHF 1'052'500.- et par l'augmentation des prêts pour financer les travaux de rénovation/transformation du foyer Saint-Paul pour CHF 1 million.

Les dépenses provenant de l'activité d'investissement dans le PA restent inférieures aux montants budgétés. Il en résulte une thésaurisation excessive.

Les amortissements ordinaires du PA sont de CHF 723'275.- et les amortissements complémentaires du PA de CHF 1'916'150.-. Le total des amortissements sur le PA reste donc significativement inférieur à la moyenne historique sur les 10 ou 20 dernières années. Ces faibles montants contribuent à l'augmentation de l'excédent de revenus. Il n'est évidemment pas possible de réaliser des amortissements supplémentaires.

Concernant le passif, l'évolution de la structure est significative. Les capitaux de tiers s'établissent à CHF 40'947'654.- en hausse de plus de CHF 15 millions. Même si l'on observe une diminution modeste des engagements courants et envers les financements spéciaux, la hausse des provisions est marquée.

Les engagements courants diminuent modestement en absolu d'environ CHF 230'000.- pour s'établir à CHF 1'380'963.- et les engagements envers les financements spéciaux terminent avec peu de variations à CHF 660'068.-.

En revanche, la hausse des provisions doit être anticipée dans la gestion de nos liquidités car les provisions à court terme passent de CHF 22'544'285.- à CHF 37'999'071.-. Les provisions à long terme augmentent légèrement de CHF 216'032.- à CHF 371'000.-.

La fortune nette augmente de CHF 7'999'262.- pour s'établir à CHF 251'458'269.-. Le résultat d'exploitation avant résultat financier est de CHF 9'301'298.-. La valeur du centime passe à près de CHF 2 millions. La hausse de la valeur du centime et la thésaurisation observées depuis plusieurs exercices semblent à elles seules justifier la baisse du taux d'imposition.

Compte de fonctionnement :

Le bénéfice net pour l'exercice 2019 est de CHF 7'999'262.-. Il est supérieur de CHF 7'995'741.- par rapport au montant budgété.

Les revenus d'exploitation s'établissent à CHF 72'038'987.10.- et sont supérieurs de près de CHF 34 millions par rapport au montant budgété.

Ces variations s'expliquent principalement par un écart positif extraordinaire de l'impôt sur le revenu des personnes physiques comme précédemment expliqué dans l'introduction. Il est clé d'analyser la pérennité de la hausse des revenus fiscaux.

Les charges d'exploitation se situent à CHF 62'737'688.75.- et sont supérieures de près de CHF 27 millions par rapport au montant budgété.

Cette augmentation extraordinaire s'explique principalement par l'augmentation des charges de transferts comme annoncé dans l'introduction.

On notera que les charges financières se montent à CHF 4'215'553.- et constituent moins de 7% des charges d'exploitation.

Malgré la déformation des comptes en raison des charges imposées par l'Etat, il est important que les charges de fonctionnement soient maîtrisées. L'efficacité de l'activité publique doit continuer à être recherchée. On notera que les charges de personnel sont quasiment inchangées sur un an. Elles passent de CHF 5'633'722.- à CHF 5'657'285.-.

Le total des crédits supplémentaires est de CHF 28'835'810.-. Ce montant élevé s'explique par l'incidence record des comptes fiscaux de l'état pour CHF 28'527'054.-. Il n'est pas possible en

l'état d'anticiper ces écarts budgétaires. Ce pourcentage élevé de plus de 95% des crédits supplémentaires dues à l'incidence des comptes fiscaux de l'Etat souligne la difficulté de la gestion financière pour la commune de Cologny. On observe à la fois une très forte volatilité des revenus fiscaux mais aussi des charges de transfert imposées par l'Etat.

Conclusions :

Le constat est le même que pour l'exercice précédent, les finances de la commune sont saines et le resteront avec une très haute probabilité à moyen terme.

La baisse du taux de centime additionnel votée en 2017 est toujours pleinement justifiée à la lumière des exercices 2017, 2018 et 2019. Les disponibilités dépassent encore de près de CHF 10 millions les engagements.

Sur ces CHF 10 millions, CHF 5 à 6 millions devraient être considérés comme un excédent de fonds de roulement. De plus, les excédents de financement contrastent à nouveau avec l'insuffisance de financement budgétée.

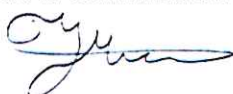
Les années répétées de thésaurisation devraient alarmer les conseillers sur le besoin de maîtriser l'augmentation de charges avant amortissements, péréquation et perte sur débiteurs. Le report des investissements prévus à court terme peut accroître les besoins de financement à moyen terme. Dans l'intervalle, il ne faut pas que la thésaurisation soit prétexte à des dépenses non-justifiées et devienne le gaspillage de demain.

La forte augmentation des charges de transfert observée ces dernières années devrait se poursuivre et diminuer notre capacité de financement. Nous attendons que l'Etat et les autres communes se rendent compte que le partage des ressources fiscales doit se faire de manière intelligente pour ne pas diminuer l'efficacité de l'activité publique. La commune de Cologny va œuvrer en ce sens. Il s'agit particulièrement d'éviter des conflits intergénérationnels et entre les communes.

La commission des finances va travailler sur la possibilité d'une nouvelle baisse du centime additionnel en parallèle des travaux qui ont été entrepris pour maintenir l'efficacité de l'administration communale.

J'adresse mes remerciements à Madame la Conseillère administrative Catherine Pahnke en charge du dicastère des finances, au Secrétaire général Monsieur Jérôme Vella, au responsable du service comptable et financier Monsieur Wydler et au comptable Monsieur Florian Metraux. Je les remercie pour la grande qualité de leur travail depuis plusieurs années.

Le Président de la commission des finances :



Jules Munier

VIII. COMPTES 2019



Bilan au 31 décembre 2019

	01.01.2019 CHF	31.12.2019 CHF
1. ACTIF		
10 PATRIMOINE FINANCIER		
100 Disponibilités et placements à court terme	35'497'999.58	50'234'917.25
101 Créances	18'820'050.08	24'643'861.89
104 Actifs de régularisation	234'743.85	190'072.30
107 Placements financiers	557'184.00	564'439.00
108 Immobilisations corporelles FP	207'531'902.00	208'333'156.06
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	574'043.70	574'043.70
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	263'215'923.21	284'540'490.20
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
140 Immobilisations corporelles du PA	1'815'755.12	4'253'882.67
142 Immobilisations incorporelles	39'343.57	118'744.20
144 Prêts	2'651'191.35	3'651'191.35
145 Participations, capital social	1'570'201.00	1'570'201.00
146 Subventions d'investissements	1'703'742.00	2'941'064.05
148 Amortissements complémentaires cumulés	-1'977'100.50	-4'669'650.59
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5'803'132.54	7'865'432.68
TOTAL DE L'ACTIF	269'019'055.75	292'405'922.88

VIII. COMPTES 2019



Bilan au 31 décembre 2019

	01.01.2019 CHF	31.12.2019 CHF
2. PASSIF		
20 CAPITAUX DE TIERS		
200 Engagements courants	1'617'757.47	1'380'963.07
201 Engagements financiers à court terme	0.00	0.00
204 Passifs de régularisation	486'488.25	536'552.06
205 Provisions à court terme	22'544'285.29	37'999'070.50
208 Provisions à long terme	216'032.00	371'000.00
209 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de tiers	695'485.96	660'067.99
TOTAL CAPITAUX DE TIERS	25'560'048.97	40'947'653.62
29 CAPITAL PROPRE		
290 Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	14'071'570.21	14'071'570.21
291 Fonds enregistrés comme capital propre	780'287.76	222'342.26
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH ₂)	19'121'658.49	19'121'658.49
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	64'595'812.52	64'595'812.52
299 Excédent / Découvert du bilan	144'889'677.80	153'446'885.78
TOTAL CAPITAL PROPRE	243'459'006.78	251'458'269.26
TOTAL DU PASSIF	269'019'055.75	292'405'922.88

Compte de résultats échelonné 2019

	Budget 2019	Comptes 31.12.2019
Charges d'exploitation	35'298'578	62'737'688.75
30 Charges de personnel	5'794'750	5'657'285.20
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'869'340	10'569'224.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	829'431	723'275.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0	0.00
36 Charges de transfert	19'742'937	45'747'904.55
37 Subventions redistribuées	62'120	40'000.00
Revenus d'exploitation	38'230'699	72'038'987.10
40 Revenus fiscaux	27'424'000	60'753'321.25
41 Patentes et concessions	0	0.00
42 Taxes	544'215	898'834.29
43 Revenus divers	10'000'000	10'001'356.38
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	23'728.72
46 Revenus de transfert	200'364	321'746.46
47 Subventions à redistribuer	62'120	40'000.00
Résultat d'exploitation	2'932'121	9'301'298.35
34 Charges financières	5'289'200	4'215'552.99
44 Revenus financiers	6'249'880	6'500'026.02
Résultat financier	960'680	2'284'473.03
RESULTAT OPERATIONNEL	3'892'801	11'585'771.38
38 Charges extraordinaires	3'889'280	2'692'550.09
48 Revenus extraordinaires	0	-893'958.81
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-3'889'280	-3'586'508.90
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	3'521	7'999'262.48

VIII. COMPTES 2019



Compte de résultats 2019

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Différence (comptes/budget)	%
0	ADMINISTRATION GENERALE					
	TOTAL CHARGES	8'610'236.81	10'556'514	9'159'070.13	-1'397'443.87	-13.24 %
	TOTAL REVENUS	146'695.45	95'800	131'375.88	35'575.88	37.14 %
01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF					
	TOTAL CHARGES	630'427.74	645'100	634'998.06	-10'101.94	-1.57 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	437'380.75	441'900	438'637.20	-3'262.80	-0.74 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	190'966.99	201'000	194'520.86	-6'479.14	-3.22 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	2'080.00	2'200	1'840.00	-360.00	-16.36 %
02	SERVICES GENERAUX					
	TOTAL CHARGES	7'979'809.07	9'911'414	8'524'072.07	-1'387'341.93	-14.00 %
	TOTAL REVENUS	146'695.45	95'800	131'375.88	35'575.88	37.14 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	5'004'999.94	5'199'500	5'084'500.45	-114'999.55	-2.21 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	929'452.13	1'051'700	875'387.43	-176'312.57	-16.76 %
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	330'000.00	329'300	329'300.00	0.00	0.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	153'546.20	149'514	149'638.20	124.20	0.08 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	1'561'810.80	3'181'400	2'085'245.99	-1'096'154.01	-34.46 %
42	TAXES	133'039.65	82'000	116'419.50	34'419.50	41.98 %
43	REVENUS DIVERS	0.00	0	1'356.38	1'356.38	-
44	REVENUS FINANCIERS	13'655.80	13'800	13'600.00	-200.00	-1.45 %
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE					
	TOTAL CHARGES	1'359'515.34	1'417'632	1'323'452.29	-94'179.71	-6.64 %
	TOTAL REVENUS	307'715.23	242'300	369'650.91	127'350.91	52.56 %
11	SECURITE PUBLIQUE					
	TOTAL CHARGES	723'226.84	715'650	681'863.80	-33'786.20	-4.72 %
	TOTAL REVENUS	143'302.63	100'000	194'647.35	94'647.35	94.65 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	72'873.60	11'250	7'991.40	-3'258.60	-28.97 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	650'353.24	704'400	673'872.40	-30'527.60	-4.33 %
42	TAXES	143'302.63	100'000	194'647.35	94'647.35	94.65 %
14	QUESTIONS JURIDIQUES					
	TOTAL CHARGES	87'203.85	102'950	90'140.00	-12'810.00	-12.44 %
	TOTAL REVENUS	109'582.10	82'000	120'234.35	38'234.35	46.63 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3'965.00	5'000	4'080.00	-920.00	-18.40 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	83'238.85	97'950	86'060.00	-11'890.00	-12.14 %
42	TAXES	16'100.00	15'000	27'225.00	12'225.00	81.50 %
44	REVENUS FINANCIERS	93'482.10	67'000	93'009.35	26'009.35	38.82 %
15	SERVICE DU FEU					
	TOTAL CHARGES	480'463.70	531'974	483'074.17	-48'899.83	-9.19 %
	TOTAL REVENUS	50'130.50	55'300	50'269.21	-5'030.79	-9.10 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	58'537.95	71'500	68'739.60	-2'760.40	-3.86 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	145'160.75	169'900	123'760.57	-46'139.43	-27.16 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	276'765.00	290'574	290'574.00	0.00	0.00 %
42	TAXES	0.00	5'300	0.00	-5'300.00	-100.00 %
46	REVENUS DE TRANSFERT	50'130.50	50'000	50'269.21	269.21	0.54 %

VIII. COMPTES 2019



Compte de résultats 2019

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Différence (comptes/budget)	%
16	DEFENSE					
	TOTAL CHARGES	68'620.95	67'058	68'374.32	1'316.32	1.96 %
	TOTAL REVENUS	4'700.00	5'000	4'500.00	-500.00	-10.00 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	24'862.85	22'000	23'356.05	1'356.05	6.16 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	43'758.10	45'058	45'018.27	-39.73	-0.09 %
44	REVENUS FINANCIERS	1'200.00	1'500	1'000.00	-500.00	-33.33 %
46	REVENUS DE TRANSFERT	3'500.00	3'500	3'500.00	0.00	0.00 %
2	FORMATION					
	TOTAL CHARGES	1'348'295.31	1'192'811	1'369'784.93	176'973.93	14.84 %
	TOTAL REVENUS	55'800.00	55'756	56'698.00	942.00	1.69 %
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE					
	TOTAL CHARGES	1'348'295.31	1'192'811	1'369'784.93	176'973.93	14.84 %
	TOTAL REVENUS	55'800.00	55'756	56'698.00	942.00	1.69 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	23'343.55	24'600	22'237.20	-2'362.80	-9.60 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	506'014.61	400'300	389'757.38	-10'542.62	-2.63 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	818'937.15	767'911	957'790.35	189'879.35	24.73 %
42	TAXES	3'044.00	3'000	3'942.00	942.00	31.40 %
44	REVENUS FINANCIERS	18'000.00	18'000	18'000.00	0.00	0.00 %
46	REVENUS DE TRANSFERT	34'756.00	34'756	34'756.00	0.00	0.00 %
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES					
	TOTAL CHARGES	2'518'940.15	2'870'495	2'738'095.30	-132'399.70	-4.61 %
	TOTAL REVENUS	131'234.50	183'220	198'091.27	14'871.27	8.12 %
31	HERITAGE CULTUREL					
	TOTAL CHARGES	392'754.00	352'000	352'000.00	0.00	0.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	392'754.00	352'000	352'000.00	0.00	0.00 %
32	CULTURE, AUTRES					
	TOTAL CHARGES	801'628.13	1'323'980	1'266'858.23	-57'121.77	-4.31 %
	TOTAL REVENUS	68'612.00	67'220	71'236.72	4'016.72	5.98 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	319'145.93	330'000	302'283.58	-27'716.42	-8.40 %
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	69'010	64'010.00	-5'000.00	-7.25 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	420'362.20	447'800	445'514.65	-2'285.35	-0.51 %
37	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	62'120.00	62'120	40'000.00	-22'120.00	-35.61 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	415'050	415'050.00	0.00	0.00 %
42	TAXES	182.00	100	2'108.00	2'008.00	2008.00 %
43	REVENUS DIVERS	1'060.00	0	0.00	0.00	-
44	REVENUS FINANCIERS	5'250.00	5'000	5'400.00	400.00	8.00 %
45	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	0.00	0	23'728.72	23'728.72	-
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	62'120.00	62'120	40'000.00	-22'120.00	-35.61 %
33	MEDIAS					
	TOTAL CHARGES	87'856.81	80'000	79'860.72	-139.28	-0.17 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	87'856.81	80'000	79'860.72	-139.28	-0.17 %

VIII. COMPTES 2019



Compte de résultats 2019

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Différence (comptes/budget)	%
34	SPORTS ET LOISIRS					
	TOTAL CHARGES	1'236'701.21	1'114'515	1'039'376.35	-75'138.65	-6.74 %
	TOTAL REVENUS	62'622.50	116'000	126'854.55	10'854.55	9.36 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	0.00	3'000	550.00	-2'450.00	-81.67 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	849'182.56	710'790	714'501.80	3'711.80	0.52 %
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	14'050.00	190'000	152'186.75	-37'813.25	-19.90 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	156'518.65	190'500	172'137.80	-18'362.20	-9.64 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	216'950.00	20'225	0.00	-20'225.00	-100.00 %
42	TAXES	44'622.50	98'000	108'854.55	10'854.55	11.08 %
44	REVENUS FINANCIERS	18'000.00	18'000	18'000.00	0.00	0.00 %
4	SANTE					
	TOTAL CHARGES	40'000.00	41'000	66'000.00	25'000.00	60.98 %
42	SOINS AMBULATOIRES					
	TOTAL CHARGES	40'000.00	41'000	66'000.00	25'000.00	60.98 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	40'000.00	41'000	66'000.00	25'000.00	60.98 %
5	SECURITE SOCIALE					
	TOTAL CHARGES	2'312'024.24	2'743'021	2'502'633.26	-240'387.74	-8.76 %
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS					
	TOTAL CHARGES	36'585.80	40'000	32'684.35	-7'315.65	-18.29 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	36'585.80	40'000	32'684.35	-7'315.65	-18.29 %
54	FAMILLE ET JEUNESSE					
	TOTAL CHARGES	1'555'386.54	1'875'521	1'727'883.69	-147'637.31	-7.87 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'432'636.39	1'698'000	1'554'836.54	-143'163.46	-8.43 %
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	21'521	21'521.00	0.00	0.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	122'750.15	156'000	151'526.15	-4'473.85	-2.87 %
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE					
	TOTAL CHARGES	402'686.90	441'500	389'560.22	-51'939.78	-11.76 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	402'686.90	441'500	389'560.22	-51'939.78	-11.76 %
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS					
	TOTAL CHARGES	317'365.00	386'000	352'505.00	-33'495.00	-8.68 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	317'365.00	386'000	352'505.00	-33'495.00	-8.68 %
6	TRANSPORTS					
	TOTAL CHARGES	1'587'733.08	1'763'390	1'547'508.49	-215'881.51	-12.24 %
	TOTAL REVENUS	201'876.65	187'090	194'029.45	6'939.45	3.71 %

VIII. COMPTES 2019



Compte de résultats 2019

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Différence (comptes/budget)	%
61	CIRCULATION ROUTIERE					
	TOTAL CHARGES	1'152'985.03	1'350'750	1'212'890.19	-137'859.81	-10.21 %
	TOTAL REVENUS	109'151.65	79'515	100'814.45	21'299.45	26.79 %
30	CHARGES DE PERSONNEL	0.00	3'000	1'945.00	-1'055.00	-35.17 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'124'648.08	1'266'500	1'143'675.99	-122'824.01	-9.70 %
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	52'250	38'932.25	-13'317.75	-25.49 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	28'336.95	29'000	28'336.95	-663.05	-2.29 %
42	TAXES	24'435.85	3'515	12'483.65	8'968.65	255.15 %
44	REVENUS FINANCIERS	84'715.80	76'000	88'330.80	12'330.80	16.22 %
62	TRANSPORTS PUBLICS					
	TOTAL CHARGES	177'274.00	203'640	183'353.30	-20'286.70	-9.96 %
	TOTAL REVENUS	74'725.00	75'000	75'215.00	215.00	0.29 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	84'000.00	84'000	84'000.00	0.00	0.00 %
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	6'000	6'000.00	0.00	0.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	93'274.00	89'640	88'689.00	-951.00	-1.06 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	24'000	4'664.30	-19'335.70	-80.57 %
42	TAXES	74'725.00	75'000	75'215.00	215.00	0.29 %
63	TRANSPORTS, AUTRES					
	TOTAL CHARGES	33'864.35	109'000	151'265.00	42'265.00	38.78 %
	TOTAL REVENUS	18'000.00	32'575	18'000.00	-14'575.00	-44.74 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	23'864.35	99'000	141'265.00	42'265.00	42.69 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	10'000.00	10'000	10'000.00	0.00	0.00 %
44	REVENUS FINANCIERS	18'000.00	32'575	18'000.00	-14'575.00	-44.74 %
64	TELECOMMUNICATIONS					
	TOTAL CHARGES	223'609.70	100'000	0.00	-100'000.00	-100.00 %
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	6'550.00	50'000	0.00	-50'000.00	-100.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	18'720.00	0	0.00	0.00	-
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	198'339.70	50'000	0.00	-50'000.00	-100.00 %
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL CHARGES	1'773'569.24	2'419'377	2'017'130.22	-402'246.78	-16.63 %
	TOTAL REVENUS	378'113.86	217'408	317'061.34	99'653.34	45.84 %
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES					
	TOTAL CHARGES	364'619.70	637'955	673'333.92	35'378.92	5.55 %
	TOTAL REVENUS	215'543.73	112'108	232'921.25	120'813.25	107.77 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	364'619.70	382'000	428'419.12	46'419.12	12.15 %
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	57'350	57'325.00	-25.00	-0.04 %
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	198'605	187'589.80	-11'015.20	-5.55 %
42	TAXES	0.00	0	200.00	200.00	-
43	REVENUS DIVERS	634.65	0	0.00	0.00	-
46	REVENUS DE TRANSFERT	214'909.08	112'108	232'721.25	120'613.25	107.59 %

VIII. COMPTES 2019



Compte de résultats 2019

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Différence (comptes/budget)	%
73	GESTION DES DECHETS					
	TOTAL CHARGES	1'235'396.08	1'551'922	1'211'510.38	-340'411.62	-21.93 %
	TOTAL REVENUS	103'720.13	90'000	56'356.99	-33'643.01	-37.38 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'233'767.23	1'549'750	1'209'839.53	-339'910.47	-21.93 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	1'628.85	2'172	1'670.85	-501.15	-23.07 %
42	TAXES	103'720.13	90'000	56'356.99	-33'643.01	-37.38 %
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE					
	TOTAL CHARGES	15'000.00	15'000	0.00	-15'000.00	-100.00 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	15'000.00	15'000	0.00	-15'000.00	-100.00 %
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT					
	TOTAL CHARGES	111'027.06	85'000	57'033.47	-27'966.53	-32.90 %
	TOTAL REVENUS	36'750.00	0	708.10	708.10	-
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3'078.96	35'000	20'283.47	-14'716.53	-42.05 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	107'948.10	50'000	36'750.00	-13'250.00	-26.50 %
42	TAXES	0.00	0	208.10	208.10	-
46	REVENUS DE TRANSFERT	36'750.00	0	500.00	500.00	-
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES					
	TOTAL CHARGES	14'011.65	25'500	8'252.45	-17'247.55	-67.64 %
	TOTAL REVENUS	22'100.00	15'000	27'075.00	12'075.00	80.50 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	14'011.65	25'500	8'252.45	-17'247.55	-67.64 %
42	TAXES	22'100.00	15'000	27'075.00	12'075.00	80.50 %
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL CHARGES	33'514.75	104'000	67'000.00	-37'000.00	-35.58 %
	TOTAL REVENUS	0.00	300	0.00	-300.00	-100.00 %
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	33'514.75	50'000	13'000.00	-37'000.00	-74.00 %
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	54'000	54'000.00	0.00	0.00 %
42	TAXES	0.00	300	0.00	-300.00	-100.00 %
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	TOTAL CHARGES	59'214.00	60'000	56'505.50	-3'494.50	-5.82 %
	TOTAL REVENUS	442'933.05	440'000	813'414.11	373'414.11	84.87 %
85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE					
	TOTAL CHARGES	59'214.00	60'000	56'505.50	-3'494.50	-5.82 %
36	CHARGES DE TRANSFERT	59'214.00	60'000	56'505.50	-3'494.50	-5.82 %
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE					
	TOTAL REVENUS	442'933.05	440'000	813'414.11	373'414.11	84.87 %
42	TAXES	29'878.05	30'000	250'991.11	220'991.11	736.64 %
44	REVENUS FINANCIERS	413'055.00	410'000	562'423.00	152'423.00	37.18 %

VIII. COMPTES 2019



Compte de résultats 2019

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Différence (comptes/budget)	%
9 FINANCES ET IMPÔTS						
	TOTAL CHARGES	19'848'928.84	21'412'818	48'865'611.71	27'452'793.71	128.21 %
	TOTAL REVENUS	45'440'294.64	43'059'005	75'564'733.35	32'505'728.35	75.49 %
91 IMPOTS						
	TOTAL CHARGES	569'003.78	830'000	4'310'807.60	3'480'807.60	419.37 %
	TOTAL REVENUS	39'453'447.19	37'451'000	69'878'036.28	32'427'036.28	86.59 %
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-633'306.02	0	2'580'384.49	2'580'384.49	-
36 CHARGES DE TRANSFERT		1'202'309.80	830'000	1'730'423.11	900'423.11	108.48 %
40 REVENUS FISCAUX		39'429'045.73	27'424'000	60'753'321.25	33'329'321.25	121.53 %
42 TAXES		24'401.46	27'000	18'673.84	-8'326.16	-30.84 %
43 REVENUS DIVERS		0.00	10'000'000	10'000'000.00	0.00	0.00 %
48 REVENUS EXTRAORDINAIRES		0.00	0	-893'958.81	-893'958.81	-
92 CONVENTIONS FISCALES						
	TOTAL CHARGES	420'510.42	402'000	448'246.50	46'246.50	11.50 %
36 CHARGES DE TRANSFERT		420'510.42	402'000	448'246.50	46'246.50	11.50 %
93 PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES						
	TOTAL CHARGES	16'084'598.00	14'887'118	39'887'118.00	25'000'000.00	167.93 %
36 CHARGES DE TRANSFERT		16'084'598.00	14'887'118	39'887'118.00	25'000'000.00	167.93 %
96 ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE						
	TOTAL CHARGES	2'774'816.64	5'293'700	4'219'439.61	-1'074'260.39	-20.29 %
	TOTAL REVENUS	5'986'847.45	5'608'005	5'686'697.07	78'692.07	1.40 %
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		3'846.87	4'500	3'886.62	-613.38	-13.63 %
34 CHARGES FINANCIÈRES		2'770'969.77	5'289'200	4'215'552.99	-1'073'647.01	-20.30 %
42 TAXES		21'481.00	0	4'434.20	4'434.20	-
44 REVENUS FINANCIERS		5'965'366.45	5'608'005	5'682'262.87	74'257.87	1.32 %
TOTAL GENERAL						
	TOTAL CHARGES	39'458'457.01	44'477'058	69'645'791.83	25'168'733.83	56.59 %
	TOTAL REVENUS	47'104'663.38	44'480'579	77'645'054.31	33'164'475.31	74.56 %
	RESULTAT	7'646'206.37	3'521	7'999'262.48	7'995'741.48	227087.23 %

VIII. COMPTES 2019



Compte des investissements au 31.12.2019

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Différence (comptes/budget)	%
0	ADMINISTRATION GENERALE					
	TOTAL DEPENSES	1'890'122.48	6'774'239	2'976'533.94	-3'797'705.28	-56.06 %
02	SERVICES GENERAUX					
	TOTAL DEPENSES	1'890'122.48	6'774'239	2'976'533.94	-3'797'705.28	-56.06 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1'185'222.48	5'721'739	1'924'033.94	-3'797'705.28	-66.37 %
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	704'900.00	1'052'500	1'052'500.00	0.00	0.00 %
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES					
	TOTAL DEPENSES	525'200.90	4'378'322	917'151.41	-3'461'170.88	-79.05 %
32	CULTURE, AUTRES					
	TOTAL DEPENSES	101'200.00	638'900	653'583.45	14'683.45	2.30 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1'200.00	638'900	653'583.45	14'683.45	2.30 %
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	100'000.00	0	0.00	0.00	-
34	SPORTS ET LOISIRS					
	TOTAL DEPENSES	424'000.90	3'739'422	263'567.96	-3'475'854.33	-92.95 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	424'000.90	3'739'422	263'567.96	-3'475'854.33	-92.95 %
4	SANTE					
	TOTAL DEPENSES	0.00	1'468'810	1'120'000.00	-348'809.65	-23.75 %
41	HOPITAUX, HOMES MEDICALISES					
	TOTAL DEPENSES	0.00	1'348'810	1'000'000.00	-348'809.65	-25.86 %
54	PRÊTS	0.00	1'348'810	1'000'000.00	-348'809.65	-25.86 %
42	SOINS AMBULATOIRES					
	TOTAL DEPENSES	0.00	120'000	120'000.00	0.00	0.00 %
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	0.00	120'000	120'000.00	0.00	0.00 %
5	SECURITE SOCIALE					
	TOTAL DEPENSES	3'603.05	1'015'477	18'338.70	-997'138.17	-98.19 %
54	FAMILLE ET JEUNESSE					
	TOTAL DEPENSES	3'603.05	1'015'477	18'338.70	-997'138.17	-98.19 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3'603.05	1'015'477	18'338.70	-997'138.17	-98.19 %
6	TRANSPORTS					
	TOTAL DEPENSES	47'720.10	2'436'283	149'472.70	-2'286'810.36	-93.86 %
61	CIRCULATION ROUTIERE					
	TOTAL DEPENSES	37'982.00	1'278'018	55'224.45	-1'222'793.55	-95.68 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37'982.00	1'278'018	55'224.45	-1'222'793.55	-95.68 %

VIII. COMPTES 2019



Compte des investissements au 31.12.2019

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Différence (comptes/budget)	%
62	TRANSPORTS PUBLICS					
	TOTAL DEPENSES	9'738.10	115'262	926.20	-114'335.70	-99.20 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9'738.10	115'262	926.20	-114'335.70	-99.20 %
64	TELECOMMUNICATIONS					
	TOTAL DEPENSES	0.00	1'043'003	93'322.05	-949'681.11	-91.05 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	949'421	0.00	-949'421.16	-100.00 %
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	0.00	93'582	93'322.05	-259.95	-0.28 %
7	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL DEPENSES	98'562.17	2'899'859	325'128.48	-2'574'730.81	-88.79 %
	TOTAL RECETTES	-25'000.00	0	0.00	0.00	-
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES					
	TOTAL DEPENSES	59'218.60	2'669'203	191'727.85	-2'477'475.01	-92.82 %
	TOTAL RECETTES	-25'000.00	0	0.00	0.00	-
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59'218.60	2'669'203	191'727.85	-2'477'475.01	-92.82 %
61	REMBOURSEMENTS	-25'000.00	0	0.00	0.00	-
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL DEPENSES	39'343.57	230'656	133'400.63	-97'255.80	-42.16 %
52	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39'343.57	230'656	133'400.63	-97'255.80	-42.16 %
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	TOTAL RECETTES	176'700.00	0	0.00	0.00	-
86	BANQUES ET ASSURANCES					
	TOTAL RECETTES	176'700.00	0	0.00	0.00	-
65	TRANSFERT DE PARTICIPATIONS DANS LE PF	176'700.00	0	0.00	0.00	-
9	FINANCES ET IMPÔTS					
	TOTAL DEPENSES	0.00	485'028	0.00	-485'028.15	-100.00 %
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE					
	TOTAL DEPENSES	0.00	485'028	0.00	-485'028.15	-100.00 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	485'028	0.00	-485'028.15	-100.00 %
	TOTAL GENERAL					
	TOTAL DEPENSES	2'565'208.70	19'458'019	5'506'625.23	-13'951'393.30	-71.70 %
	TOTAL RECETTES	151'700.00	0	0.00	0.00	-
	TOTAL NET	2'413'508.70	19'458'019	5'506'625.23	-13'951'393.77	-71.70 %

Tableau de flux de trésorerie

Résultat total des comptes de résultats	7'999'262.48
+ Amortissements du PA et subv. d'investissements	723'275.00
+ Amortissements compl. du PA et subv. d'investissements	1'916'150.09
+ Amortissements des prêts et participations du PA	28'500.00
+ Amortissements compl. des prêts et participations du PA	776'400.00
- Augmentation / + diminution des créances	-5'823'811.81
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	44'671.55
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-7'255.00
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	-236'794.40
+ Augmentation / - diminution des provisions à court terme	15'454'785.21
+ Augmentation / - diminution des provisions à long terme	154'968.00
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	50'063.81
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/f. spéc.	-35'417.97
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	21'044'796.96
+ Remboursements de tiers	0.00
+ Remboursements de prêts et de participations	0.00
+ Subventions acquises	0.00
- Immobilisations corporelles	-3'107'402.55
- Immobilisations incorporelles	-133'400.63
- Prêts et participations	-1'000'000.00
- Subventions d'investissements	-1'265'822.05
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements et de placements PA	-5'506'625.23
+ Diminution / - augmentation de placements fin. et d'immob. corp. du PF	-801'254.06
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements et de placements PF	-801'254.06
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements et de placements (FTI)	-6'307'879.29
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	0.00
Variation des liquidités et placements à court terme (FTO+FTI+FTF)	14'736'917.67
Liquidités et placements à court terme au 01.01.19	35'497'999.58
Liquidités et placements à court terme au 31.12.19	50'234'917.25
Variation des liquidités et placements à court terme	14'736'917.67

18. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES 2019

Au Conseil municipal

COMMUNE DE COLOGNY

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la COMMUNE DE COLOGNY, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Les indications contenues dans les informations complémentaires 2019 ainsi que le message du Conseil administratif ne sont pas soumises à l'obligation de révision.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Paragraphe d'observation

Conformément à l'art. 44 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC), les recettes fiscales, les charges liées à la fiscalité et les créances fiscales ont été comptabilisées selon les informations reçues du Département des finances et des ressources humaines de la République et Canton de Genève. La provision relative au reliquat des centimes additionnels, soit 30% de ce reliquat, est conforme au taux prévu par le manuel MCH2 des communes genevoises.

En date du 6 mars 2020, la Commune a reçu l'autorisation du Service des affaires communales, à titre exceptionnel, de comptabiliser une provision à charge des comptes 2019 pour la péréquation financière intercommunale à payer en 2021. La Commune a ainsi enregistré une provision de CHF 25'000'000 dans les comptes annuels 2019.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales cantonales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 26 mars 2020

ECHO SA



Clémentine Largeteau

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Vladan Vladuljevic

Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte des investissements, tableau des flux de trésorerie et annexe)